



## COMMISSION RÉGIONALE DU STATUT DU JOUEUR

Séance plénière du mardi 17 juillet 2018 à 10 h 00  
Organisée au siège de l'antenne de Saint-Etienne du Rouvray.

### PROCÈS-VERBAL n° 02

#### Nombre de membres :

- En exercice : 7                                      - Présents : 6                                      - Excusé : 1

#### Date de convocation :

**Participant :** M. Jean-Pierre GALLIOT, Président.  
MM. Claude BOURDON, Jean Claude LEROY, Jean LIBERGE, Jean-François MERIEUX (partiellement), René ROUX ;  
**Excusés :** M. Denis PETRON ;  
**Assiste :** Mme Mathilde PELLETEY, secrétaire administrative.

\*\*\*\*\*

### HOMOLOGATION DE PROCES-VERBAUX

En l'absence de toute observation, est adopté à l'unanimité :

- le procès-verbal n° 01 de la réunion plénière du 3 juillet 2018, mis en ligne le 10 juillet 2018,

\*\*\*\*\*

### INFORMATION IMPORTANTE A TOUS

Lors des contrôles habituels de conformité, de trop nombreuses anomalies sont constatées dans la validité de la signature du licencié, au motif principal de la recherche d'une qualification plus précoce.

Dans de telles circonstances, la Commission est amenée à refuser et annuler la demande de licence, avec toutes les conséquences pouvant résulter sur la date d'enregistrement et donc de qualification du licencié, sauf, pour le demandeur, à apporter au moyen d'un document officiel la justification incontestable de l'authenticité de sa signature.

En outre, et même si le choix du club du signataire reste incontestable, s'il est avéré que l'anomalie relève d'une fraude caractérisée, toute personne ayant concouru à la validation certifiée de la demande encourt une sanction disciplinaire et financière.

### RAPPEL DE PROCEDURE ET DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

#### OPPOSITION

Il est rappelé à tous les clubs que, en matière d'opposition à changement de club, sont essentiellement admises comme recevables :

. la **cotisation due au titre de la licence précédemment obtenue**, majorée éventuellement du montant des frais d'opposition ;

. toute autre dette officiellement reconnue par un engagement du débiteur **telle la reconnaissance de dette**.

A ce titre, il est fortement recommandé de mentionner dans l'opposition le détail des montants constitutifs de la dette à recouvrer.

LIGUE DE FOOTBALL NORMANDIE

25, AVENUE NELSON MANDELA - 14000 CAEN  
50, RUE ALPHONSE DAUDET - 76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY



## **DISPENSE DU CACHET MUTATION**

Les cas susceptibles de faire bénéficier un club de la dispense du cachet mutation, sur sa demande expresse, sont repris exhaustivement à l'article 117 des Règlements Généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.

S'agissant du cas prévu au paragraphe b) de cet article, traitant des joueurs issus d'un club dissous, en inactivité totale ou partielle dans les compétitions de leur catégorie d'âge, d'absence de section féminine pour une joueuse ne pouvant plus jouer en mixité, l'attention des clubs est vivement attirée sur la condition essentielle conditionnant l'octroi de la dispense sollicitée : la demande de changement de club doit être **postérieure à la date officielle reconnue par l'instance,**

- soit de la dissolution du club quitté,
- soit de la non-activité totale du club quitté,
- soit de la non-activité partielle dans les compétitions de la catégorie d'âge du club quitté, étant entendu que, pour ce cas spécifique, l'absence d'engagement du club quitté dans les compétitions de la catégorie d'âge constaté à la date de clôture des engagements peut être assimilée par la Commission à une reconnaissance officielle de l'inactivité partielle.

## **JOUEURS MUTES PERIODE NORMALE ET HORS PERIODE**

L'attention des clubs est très vivement attirée quant à la procédure observée et à ses conséquences sur le statut d'un joueur d'une demande de changement de club, formulée avant le 15 juillet à minuit et complétée, au-delà du 15 juillet, plus de 4 jours francs, soit après la date de la première demande, soit après l'information notifiant au club la nécessité de compléter son dossier : dans un tel cas, **la demande initiale sera annulée** dans sa totalité et le club devra souscrire une **nouvelle demande de changement de club, nécessitant l'accord du club quitté.**

\*\*\*\*\*

## **RECOURS**

Les décisions ci-après de la Commission Régionale du Statut du Joueur sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur première notification, sous l'une des formes prescrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Normandie.

\*\*\*\*\*

## **DOSSIER AVEC AUDITION**

**Joueur Senior SISSOKO Yahaya, licence n° 2543305574**

Licencié à **RC CAUDEBEC**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 26 juin 2018 pour **SAINT AUBIN FC**

Opposition du club quitté le 28 juin 2018

- Reprenant le dossier,
- après avoir entendu
  - M. Mohamadou BA, secrétaire du R.C CAUDEBEC
  - M. Pierre LECORNU, Dirigeant de SAINT AUBIN FC
- considérant la déclaration de M. BA qui indique que,
  - . après avoir envisagé de changer de club pour rejoindre ses amis au sein du club de SAINT AUBIN FC, M. SISSOKO, questionné le jour même sur ses intentions, s'est montré très hésitant ;
  - . l'opposition à mutation du RC CAUDEBEC n'a été formulée que pour répondre à la volonté qu'aurait manifesté le joueur de revenir sur sa décision,
  - . le joueur n'avait contracté aucune dette envers son club ;
- vu le document remis en séance, rédigé de M. SISSOKO Yahaya, confirmant qu'il se trouvait encore en pleine réflexion quant à son départ de Caudebec ;
- considérant les informations délivrées par M. LECORNU quant aux conditions dans lesquelles M. SISSOKO a souhaité rejoindre le club, souhait traduit par une demande de licence,
  - Constatant que le joueur a effectivement complété une demande de licence pour solliciter un changement de club, du RC CAUDEBEC à SAINT AUBIN FC, demande ratifiée par sa signature sur la demande,
  - constatant que, en l'état actuel du dossier, ni le club quitté, ni le club d'accueil ne souhaite se priver des services de M. SISSOKO,

- considérant que le joueur lui-même reste très incertain sur ses intentions bien qu'ayant formulé une demande officielle au bénéfice de SAINT AUBIN FC,
- considérant dès lors que l'opposition du club quitté ne repose sur aucun motif recevable,

La Commission, après en avoir délibéré

- accorde la licence « joueur muté période normale » pour SAINT AUBIN FC, date d'enregistrement au 1<sup>er</sup> juillet 2018,
- invite le joueur, pour le cas où il exprimerait le souhait de rester au RC CAUDEBEC, à solliciter une nouvelle demande de changement de club entraînant la mise en compte des frais de démission et de souscription d'une nouvelle licence.

## **DOSSIERS TRAITES**

**Joueur U12 ABOIDI Jean Philippe, licence 2547138153**

**Joueur U12 BERTIN Ilan, licence n° 2546890229**

**Joueur U13 BETTON Enzo, licence n° 2546771645**

**Joueur U15 BOLORE Agathe, licence n° 2547933044**

**Joueur U14 BOULARD BOURBIER Lucas, licence n° 2546378018**

**Joueur U18 COIRIER Gabriel, licence n° 2547265059**

**Joueur U18 CORDRAY Quentin, licence n° 2544420030**

**Joueur U15 CUOQ Sicilia, licence n° 2547725742**

**Joueur U12 DA SILVA RODRIGUES Paolo, licence n° 2547672775**

**Joueur U14 DAL Ilan, licence n° 2546309140**

**Joueur U18 DAMBAS Damien, licence n° 2544478504**

**Joueur U12 DELIQUAIRE Axel, licence n° 2546685380**

**Joueur U14 DERIAUX Zacharie, licence n° 2546765745**

**Joueur U13 DEVEAUX Pierre, licence n° 2546625049**

**Joueur U15 DIALLO Noah, licence n° 2547074405**

**Joueur U16 DUPUIS Hugo, licence n° 2545496862**

**Joueur U12 F GOULEQUER Alyssa, licence n° 2547671643**

**Joueur U14 HAMELIN Yohann, licence n° 2547106172**

**Joueur U18 KALINSKY Sacha, licence n° 2545104065**

**Joueur U14 LAGARDE Yanis, licence n° 2546685041**

**Joueur U18 LEBAS Lucas, licence n° 2546026616**

**Joueur U18 LECOUTURIER Damien, licence n° 2544400914**

**Joueur U17 LEROUGE Camelia, licence n° 2547900976**

**Joueur U10 F LEROUVILLOIS Chloé, licence n° 2547973795**

**Joueur U13 LEROUVILLOIS Theo, licence n° 2546350446**

**Joueur U15 MAURESA Julien, licence n° 2547000104**

**Joueur U14 MIRLET Théo, licence n° 2546176383**

**Joueur U17 MORIN Axel, licence n° 2544964620**

**Joueur U9 MORIN Hantonin, licence n° 2547672576**

**Joueur U15 MORIN Lenny, licence n° 2546016412**

**Joueur U13 MORIN Siméon, licence n° 2547034412**

**Joueur U17 PEREIRA Logan, licence n° 25645274**

**Joueur U12 RENAUDIN Quentin, licence n° 2547408573**

**Joueur U14 F RETOUT Juliette, licence n° 2547625278**

**Joueur U16 ROGER Alexis, licence n° 2545559769**

**Joueur U13 F ROGER Louna, licence n° 2547640509**

**Joueur U12 TROUVE Julian, licence n° 2547011088**

**Joueur U15 F VALLEE Lola, licence n° 2548224102**

**Joueur U13 F VALLEE Paloma, licence n° 2548576111**

Licenciés à **FC LISIEUX PAYS D'AUGE**, saison 2017/2018

Demandes de changement de club les 26, 27, 28 ou 29 juin 2018 pour **C.A. LISIEUX F PAYS D'AUGE**

- Pris connaissance des pièces versées aux dossiers,
  - considérant les dates des demandes de changement de club,
  - considérant la date de fusion du club quitté au 8 juin 2018,
  - vu les dispositions de l'article 117 e) des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,
- La Commission accorde les licences avec la dispense du cachet « mutation », date d'enregistrement au 3 juillet 2018.

**Joueur Senior AFFAGARD Maxime, licence n° 2127544902**

Licencié à **CO FONTAINE LE DUN**, saison 2017/2018

**Joueur Senior BEUX Aurélien, licence n° 2543226059**

Licencié à **ASC BOURG DUN**, saison 2017/2018

Demande de changement de club les 14 & 16 juin 2018 pour **US LUNERAY**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
  - considérant la date des demandes de changement de club,
  - considérant la date de fusion du club quitté au 22 juin 2018, postérieure aux dates des demandes de licence
  - vu les dispositions de l'article 117 e) des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,
- La Commission accorde les licences « joueur muté période normale », date d'effet au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

**Joueur Senior ANDRE Paul, licence n° 771518565**

Licencié à **US THAON LE FRESNE VALLEE MUE** saison 2017/2018

Demande de changement de club le 3 juillet 2018 pour **BAYEUX**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
  - considérant la date de la demande de changement de club,
  - considérant la date de fusion du club quitté au 22 juin 2018,
  - vu les dispositions de l'article 117 e) des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,
- La Commission accorde la licence avec la dispense du cachet « mutation », date d'enregistrement au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

**Joueur Senior Vétéran AUVRAY Fabien, licence n° 718312284**

**Dirigeant GILLES Thomas, licence n° 791510078**

Licenciés à **HASTINGS FC DE ROTS**, saison 2017/2018

Demandes de renouvellement le 9 juillet 2018

- Pris connaissance des pièces versées aux dossiers,
  - vu la signature des joueurs apposées sur les demandes, très différentes de celles apparaissant sur les demandes de licence des 2 saisons précédentes,
  - vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,
- La Commission
- refuse la délivrance des licences,
  - annule les demandes effectuées,
  - invite les joueurs à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur U14 BAKADAL Noah, licence n°2546458716**

Licencié à **US LYROISE**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 4 juillet 2018 pour **EVREUX FC 27**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
  - considérant la date de fusion du club quitté au 6 juin 2018,
  - considérant la date de la demande de changement de club, postérieure de plus de 21 jours à la date de la fusion du club quitté,
  - vu les dispositions de l'article 117 e) des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,
- La Commission accorde la licence « joueur muté période normale » date d'enregistrement au 4 juillet 2018.

**Joueur Seniors Vétéran BASSE Jean Louis, licence n° 2127522442**

**Joueur Senior FALL EL Hadji, licence n° 2543883884**

**Joueur Senior KEOPANYA Sébastien, licence n° 2543166437**

**Joueur Senior MAHANYI EKONGO Francis, licence n° 2545987980**

Demandes de renouvellement le 6 juillet 2018 pour **AS VAL DE REUIL VAUDREUIL POSE**

- Pris connaissance des pièces versées aux dossiers,
- vu la signature des joueurs apposées sur les demandes, très différentes de celles apparaissant sur les demandes de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance des licences,
- annule les demandes effectuées,
- invite les joueurs à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior Vétérain BAUDAIN Kevin**, licence n° 751517765

Licencié à FC SOTTEVAST SAINT JOSEPH, saison 2017-2018

Demande de changement de club du 10 juillet 2018 pour UC BRICQUEBETAISE F

Opposition du club quitté le 12 juillet 2018.

Considérant la teneur de l'opposition, la Commission décide d'entendre les parties concernées lors de sa réunion prochaine du 7 août 2018.

**Joueur Senior BEAUFILS Geoffroy**, licence n°2127423755

Licencié à **A.S.FAUVILLAISE**, saison 2017/2018.

Demande de changement de club, le 30 juin 2018, pour **USF FECAMP**

- Reprenant le dossier,
  - pris connaissance des nouvelles pièces et informations versées au dossier,
- La Commission décide d'entendre les parties concernées lors de sa prochaine réunion du 2 août 2018.

**Joueur Senior BECHET Julien**, licence n° 771510890

Licencié à **JS DE TINCHEBRAY**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 4 juillet 2018 pour **AS LA SELLE LA FORGE**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior BELKELLA Abdelhadi**, licence n° 2127535753

**Joueur Senior BELKELLA Mohamed**, licence n° 2546464648

Licencié à **FC DE MADRIE**, saison 2017/2018

Demandes de changement de club le 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour **FC EURE MADRIE SEINE**

- Pris connaissance des pièces versées aux dossiers,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior BENAYACHE Amine, licence n° 2127596300**

Licencié à **F ATHLETIC CLUB**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour **CMS OISSEL**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior BETHOUART Yohann, licence n° 2543104088**

Licencié à **PLATEAU AS**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour **ES AUMALOISE**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior BIGEON Alexandre, licence n° 718304545**

Licencié à **ES ESCOVILLE HEROUVILLE**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 12 juillet 2018 pour **BOURGUEBUS SOLIERS FC**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
  - vu les dispositions de l'article 117 b) des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,
  - considérant que la cessation d'activité du club quitté revendiquée n'est pas reconnue officiellement,
- La Commission accorde la licence « joueur muté période normale », date d'effet au 12 juillet 2018.

**Joueur Senior BION Frederic, licence n° 728318137**

Demande renouvellement le 3 juillet 2018 pour **US PONT L'EVEQUE**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueuse U14 F ARFAOUI Norahst, licence n°2547556535**  
**Joueuse U14 F BELGHOMARI Miryeme, licence n°2548156204**  
**Joueuse U14 F BERTRAND Emma, licence n° 2547631335**  
**Joueuse U15F BISSON Mathilde, licence n° 2546384763**  
**Joueuse U14F CHESNEAU Lola, licence n° 2547353972**  
**Joueuse U14 F LAURENCE Kimie, licence n°2547252727**  
**Joueuse U16 F LAWSON AGBLOULOU Kokovi, licence n°2547830729**  
**Joueuse U14 F LEPROU Laurette, licence n° 2548214964**  
**Joueuse U14 F LEROY Louna, licence n° 2547009052**  
**Joueuse U14 F MARIETTE Pauline, licence n°2548239669**  
**Joueuse U14 F SAADANI Nora, licence n° 2547696005**  
**Joueuse U14 F TAUGOURDEAU Héloïse, licence n° 2548474284**  
**Joueuse U14 F VENTURI Céleste, licence n°2547696353**

Licenciées à **AS IFS**, saison 2017/2018

Demandes de changement de club pour **FC SUD OUEST CAEN**

Pris connaissance des courriels commentant la situation des joueuses, la Commission décide d'entendre les parties concernées lors de sa réunion prochaine du 7 août 2018.

**Joueur Senior Vétéran et Dirigeant BIZET Alain, licence n° 700355118**

Demande renouvellement le 5 juillet 2018 pour **ES LONLAY SAINT BOMBER**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior Vétéran BRION Kévin, licence n° 711056810**

Licencié à **ALERTE RHODO FOOT CERISY CHANU**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 5 juillet 2018 pour **SL PETRUVIEN**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior BOREL Zacharie, licence n°2543776135**

Licencié à **AS PASSAIS SAINT FRAIMBAULT**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 4 juillet 2018 pour **U.S. CHAMPSECRET DOMPIERRE**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- constatant la création d'une activité en catégorie Seniors dans le club d'accueil,
- vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements généraux de la F.F.F. & de la L.F.N.,

La Commission accorde la licence avec la dispense du cachet « mutation », date d'enregistrement au 4 juillet 2018, sous réserve de l'obtention de l'accord du club quitté.

**Joueur Vétérain BOUFENZER Elyace, licence n° 711150110**

Demande de renouvellement, le 30 juin 2018, pour **AS VILLERS HOULGATE COTE FLEURIE**

- Pris connaissance du courriel du joueur du 13 juillet 2018 et de la réponse qui y a été apportée,
  - considérant la nouvelle pièce versée au dossier,
- La Commission maintient sa décision d'entendre le joueur et le responsable concerné du club demandeur lors de sa réunion du 24 juillet 2018.

**Joueur Senior BOUKAYOUA Zakariya, licence n° 2127466953**

Licencié à **E.S. ARQUES LA BATAILLE**, saison 2017/2018

Demande de changement de club, le 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour **F.C. PETIT CAUX**

- Reprenant le dossier,
  - considérant la nouvelle demande au 10 juillet 2018 et des informations nouvelles produites,
- La Commission accorde la licence « joueur muté période normale », date d'enregistrement au 10 juillet 2018.

**Joueur Senior CABARRUS Audrey, licence n° 2543220434**

Demande de licence le 09 juillet 2018 pour **US DES VALLEES**

Opposition du club quitté, **F.C BARENTINOIS**, le 12 juillet 2018

Considérant la contestation de l'opposition formulée par le joueur (son courriel du 16 juillet 2018), la Commission décide d'entendre les parties concernées lors de sa réunion prochaine du 2 août 2018.

**Joueur Senior CENEDESE Julien, licence n° 738335991**

Licencié à **US BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 3 juillet 2018 pour **AC DEMOUVILLE CUVERVILLE F**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
  - considérant la date de la demande de changement de club,
  - considérant la date de fusion du club quitté au 22 juin 2018,
  - vu les dispositions de l'article 117 e) des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,
- La Commission accorde la licence avec la dispense du cachet « mutation », date d'enregistrement au 3 juillet 2018.

**Joueur Senior CHEDEVILLE Gaetan, licence n° 738334631**

**Joueur Senior CHEVEDILLE Loic, licence n° 718304491**

**Dirigeant FORGET Guillaume, licence n° 2543089783**

Licenciés au **C.O. CEAUCE**, saison 2017/2018

Demandes de renouvellement, le 30 juin 2018, pour **C.O. CEAUCE**

- Reprenant les dossiers
  - pris connaissance des nouvelles demandes du 11 juillet 2018,
- La Commission accorde les licences, date d'effet au 11 juillet 2018

**Joueur Senior CHERET Emilien, licence n° 2127421849**

Licencié à **FC EURE MADRIE SEINE**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour **O PAVILLY**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
  - vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
  - vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,
- La Commission
- refuse la délivrance de la licence,
  - annule la demande effectuée,
  - invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior CORNIERES Anthony, licence n° 2543162385**

Licencié à **BAYEUX FC**, saison 2017/2018

Demande de changement de club, le 30 juin 2018, pour **A.S. SAINT VIGOR LE GRAND**

**Dirigeant DE LA COTTE Dominique, licence n° 799151885**

Licencié à **A.S. SAINT VIGOR LE GRAND**, saison 2017/2018

Demande de renouvellement, le 30 juin 2018, pour **A.S. SAINT VIGOR LE GRAND**

**Joueur Senior GREVIR Erwan, licence n° 751526832**

Licencié à **U.S. TILLY S/SEULLES**, saison 2017/2018

Demande de changement de club, le 30 juin 2018, pour **A.S. SAINT VIGOR LE GRAND**

**Joueur Senior LALLAIN Kévin, licence n° 751518003**

Licencié à **J.S. DOUVRES LA DELIVRANDE**, saison 2017/2018

Demande de changement de club, le 30 juin 2018, pour **A.S. SAINT VIGOR LE GRAND**

**Joueur Senior PEROT Kévin, licence n° 781519824**

Licencié à **BAYEUX FC**, saison 2017/2018

Demande de changement de club, le 30 juin 2018, pour **A.S. SAINT VIGOR LE GRAND**

- Pris connaissance des indisponibilités signalées à se présenter devant la Commission le 24 juillet 2018, la Commission reporte l'audition des joueurs et du responsable concerné du club à une date ultérieure.

**Joueur U19 CORREA Nelson, licence n° 2544155996**

Licencié à **LE HAVRE AC**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 2 juillet 2018 pour **ESM GONFREVILLE**.

Pris connaissance des pièces versées au dossier,

- Considérant le statut amateur du joueur dans le club quitté à statut professionnel,

- considérant que le club d'accueil est le dernier club amateur quitté par le joueur,

- vu les dispositions de l'article 117 g) des Règlements généraux de la F.F.F. & et de la L.F.N.

La Commission accorde la licence avec la dispense du cachet « mutation », date d'enregistrement au 2 juillet 2018.

**Joueur Senior COSTARD Anthony, licence n° 701515460**

**Joueur Senior LEVEQUE Richard, licence n° 771516887**

Licenciés au **C.O. CEAUCE**, saison 2017/2018

Demandes de renouvellement, le 30 juin 2018, pour **C.O. CEAUCE**

- Reprenant les dossiers

- pris connaissance du courriel du club du 11 juillet 2018,

La Commission maintient la convocation, reportée au 07 août 2018 des joueurs et du responsable concerné du club.

**Joueur Senior DAIGREMONT Alexandre, licence n° 2543234195**

**Joueur Senior U20 DUCHEMIN Loïc, licence n° 2543717194**

**Joueur Senior MALLET Pierrick, licence n° 2543474060**

**Joueur Senior MENARD Alexandre, licence n° 711519323**

**Joueur Vétéran NOBILET Cédric, licence n° 751514975**

Licenciés à **US BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE**, saison 2017/2018

Demandes de changement de club le 8 juillet 2018 pour **AC DEMOUVILLE CUVERVILLE F**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,

- considérant la date des demandes de changement de club,

- considérant la date de fusion du club quitté au 22 juin 2018,

- vu les dispositions de l'article 117 e) des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission accorde les licences avec la dispense du cachet « mutation », date d'enregistrement au 8 juillet 2018.

**Joueur Senior DERVILLE Mathieu, licence n° 2427612060**

Demande de renouvellement le 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour **US HOUPEVILLE**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior DESCHAMPS Alexis, licence n° 2127570176**

Licencié à **FC BRIONNE**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour **AS DU VIEVRE**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior DIALLO Thierno, licence n° 2546292563**

Licencié à **ASL RAMPONNEAU FCAMP**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 11 juillet 2018 pour **US GODERVILLE**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior DUBOIS Jeremy, licence n° 2127541387**

Licencié à **CO FONTAINE LE DUN**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 8 juillet 2018 pour **US LUNERAY**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
  - considérant la date de la demande de changement de club,
  - considérant la date de fusion du club quitté au 22 juin 2018,
  - vu les dispositions de l'article 117 e) des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,
- La Commission accorde la licence avec la dispense du cachet « mutation », date d'enregistrement au 8 juillet 2018.

**Joueur Senior DUBUISSON Corentin, licence n° 2543171538**

Licencié à **ES POINTE DE LA HAGUE**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour **US OUEST COTENTIN**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
  - vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
  - vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,
- La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior Vétéran DUCLOS Morgan, licence n° 2545729295**

Licencié à **LE HAVRE S'PORT F**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 2 juillet 2018 pour **US SAINT THOMAS**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
  - vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
  - vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,
- La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior DUMOUCHEL Alexandre, licence n° 2544059991**

Licencié à **U.S GRAVIGNY**, saison 2017-2018

Demande de licence le 04 juillet 2018 pour **ES NORMANVILLE**

Opposition du club quitté le 04 juillet 2018, contestée par le joueur

La Commission décide d'entendre les parties concernées lors de sa réunion prochaine du 2 août 2018.

**Joueur Senior ESTEVES COSTEIRA Jose Carlos, licence n° 2543632291**

Licencié à **JS ARNIERES**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 4 juillet 2018 pour **CS BONNEVILLE**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- constatant la création d'une activité en catégorie Seniors dans le club d'accueil,
- considérant l'accord délivré par le club quitté,
- vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements généraux de la F.F.F. & de la L.F.N.,

La Commission accorde la licence avec la dispense du cachet « mutation », date d'enregistrement au 4 juillet 2018.

**Joueur Senior FAUBERT Julien, licence n° 751513485**

Licencié à **F.C. LISIEUX PAYS D'AUGE**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 28 juin 2018 pour **AS SAINT CYR FERVAQUES**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- considérant la date de la demande de changement de club,
- considérant la date de fusion du club quitté au 8 juin 2018,
- vu les dispositions de l'article 117 e) des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission accorde la licence avec la dispense du cachet « mutation », date d'enregistrement au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

**Joueur Senior Vétérain FAUVEL Damien, licence n° 2127588930**

Demande de renouvellement le 5 juillet 2018 pour **U FONTAINAISE**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior Vétérain FERREIRA Philippe, licence n° 2544155973**

Licencié à **FC DU VEXIN SUD**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 3 juillet 2018 pour **AS D'HENNEZIS**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior FINET Nicolas, licence n° 2127572455**

Demande de renouvellement le 8 juillet 2018 pour **US FLEURY LA FORET**

**Joueur Senior HERICHER Camille, licence n° 2547514672**

Demande de renouvellement le 5 juillet 2018 pour **US FLEURY LA FORET**

- Pris connaissance des pièces versées aux dossiers,
- vu les signatures des joueurs apposées sur les demandes, très différentes de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance des licences,
- annule les demandes effectuées,
- invite les joueurs à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior Vétérain FOUQUE Jérôme, licence n° 2127421956**

Licencié à **US SAINT JEAN DU CARDONNAY FRESQUIENNES**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 4 juillet 2018 pour **ES SAINT OUEN DU BREUIL**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior GERETTO Corentin, licence n° 2543478657**

Licencié à **AS SAINTE ADRESSE BUT**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour **AS ANGERVILLE L'ORCHER**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior GROSOS Pascal, licence n° 791513039**

Licencié à **EP DE RANES**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 2 juillet 2018 pour **AS BOUCE**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior GUERARD Erwan, licence n° 721531759**

Licencié à **FC FLERS**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 5 juillet 2018 pour **AS LA SELLE LA FORGE**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Vétéran GUERBAA Chafi, licence n° 2578623212**

Licencié à **J.S. ARNIERES**, saison 2017/2018

Demande de renouvellement, le 30 juin 2018 pour **J.S. ARNIERES**

- Reprenant le dossier
  - pris connaissance du mail du club du 10 juillet 2018 et de la réponse qui y a été apportée,
- La Commission maintient sa décision.

**Joueur Senior HENIN Lucas, licence n° 2428343811**

Licencié à **RC DE FLOCQUES**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 4 juillet 2018 pour **US NORMANDE 76**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior Vétéran et Dirigeant HUARD Michael, licence n° 718301568**

Demande de renouvellement le 3 juillet 2018 pour **US DUCEY ISIGNY**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior JARRY Roman, licence n° 711523532**

Licencié à **US THAON LE FRESNE VALLEE MUE**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 27 juin 2018 pour **BAYEUX**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- considérant la date de la demande de changement de club,
- considérant la date de fusion du club quitté au 22 juin 2018,
- vu les dispositions de l'article 117 e) des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission accorde la licence avec la dispense du cachet « mutation », date d'enregistrement au 3 juillet 2018.

**Joueur Senior KELLAS Saïd, licence n° 2127497027**

Licence 2018/2019 accordée pour le **CMS OISSEL** au détriment du **CA CHEMINOTS STEPHANAIS**

Pris connaissance des courriels du CA CHEMINOTS STEPHANAIS ET DU CMS OISSEL, la Commission

- ne pouvant que regretter la nouvelle erreur du CMS OISSEL (cf. procès-verbal n° 2 de la CRSJ du 21 juillet 2017) ayant demandé un changement de club au lieu d'une double licence,
- annule changement de club sollicité à tort entre le CA CHEMINOTS STEPHANAIS et le CMS OISSEL,
- invite le CMS OISSEL à solliciter une nouvelle demande en « double licence »,
- rappelle les responsables concernés du CMS OISSEL à plus de rigueur dans le traitement de ses demandes de licence.

**Joueur Senior Vétérain KERISIT Anthony, licence n° 2127429740**

Licencié à **SS GOURNAY**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 9 juillet 2018 pour **AS DE SAINT VIGOR D'YMONVILLR**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior KONATE Aly, licence n° 2547666458**

Licencié à **A.S. BERD'HUIS FOOTBALL**, saison 2017/2018

Demande de changement de club, le 30 juin 2018, pour **U.S. LE PIN LA GARENNE**

- Reprenant le dossier,
- pris connaissance de la nouvelle demande du 12 juillet 2018 et des nouvelles pièces versées au dossier,
- constatant que l'authenticité de la signature reste hypothétique,

La Commission diffère sa décision jusqu'à audition du joueur et du responsable concerné du club demandeur lors de sa réunion prochaine du 7 août 2018.

**Joueur Senior Vétérain KORGER David, licence n° 2127429958**

Licencié à **ES SAINT OUE DU BREUIL**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 2 juillet 2018 pour **AS DES MUNICIPAUX DE BARENTIN**

- Pris connaissance des pièces versées aux dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior KOZEL Gregory, licence n° 2544055294**

Licencié à **US EPOUVILLE**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour **AS ANGERVILLE L'ORCHER**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior Vétéran LANGLOIS Michael, licence n° 2127487763**

Licencié à **AS CRIQUEBEUF F**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour **RC MALHERBE SURVILLE F**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur U19 LASNE Valentin, licence n° 2544023020**

**Joueur U19 PILLON Erwan, licence n° 2544120457**

Licencié à **AS BUCHY**, saison 2016/2018

Demande de changement de club pour **US SAINT MARTIN OSMONVILLE**

- Pris connaissance des pièces versées aux dossiers,
- constatant la création d'une activité en catégorie Seniors dans le club d'accueil,
- considérant l'accord délivré par le club quitté,
- vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements généraux de la F.F.F. & de la L.F.N.,

La Commission accorde les licences avec la dispense du cachet « mutation », date d'enregistrement au 1<sup>er</sup> Juillet 2018.

**Joueur Senior LE CASTREC Pierrick, licence n° 2127572928**

Licencié à **SAINT AUBIN UNITED FC**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour **E VIENNE ET SAANE LONGUEIL**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior LEBAILLY Majid, licence n° 2543756622**

Licencié à **F.C. LISIEUX PAYS D'AUGE**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 15 juin 2018 pour **AS SAINT CYR FERVAQUES**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- considérant la date de la demande de changement de club,
- considérant la date de fusion du club quitté au 8 juin 2018,
- vu les dispositions de l'article 117 e) des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission accorde la licence avec la dispense du cachet « mutation », date d'enregistrement au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

**Joueur Senior F LEBASTARD Elodie, licence n° 2547800862**

Licencié à **AS VALOGNES F**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 4 juillet 2018 pour **FC YVETOT BOCAGE**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior LELIEVRE Anthony, licence n° 721529641**

Demande de renouvellement le 4 juillet 2018 pour **AS LA SELLE LA FORGE**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior LEMER Jordan, licence n° 2127579916**

Licencié à **AS DU CANTON D'ARGUEIL**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 12 juillet 2018 pour **FC VIEUX MANOIR**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior LORIAUX Anthony, licence n° 781520010**

Licencié à **ES BENY BOCAGE**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 6 juillet 2018 pour **FC TALLEVENDAIS**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior Vétérain MAHE Guillaume, licence n° 2127569643**

Licencié à **AL TOURVILLE LA RIVIERE FC**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 4 juillet 2018 pour **ES SAINT OUEN DU BREUIL**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior MAILLARD Antoine, licence n° 2127570696**

Licencié 2017/2018 et 2018/2019 Foot Entreprise **AS ROBERT MASSELIN**

Demande de nouvelle licence (double licence) le 8 juillet 2018 pour **FC SERQUIGNY NASSANDRES**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

la Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior Vétérain MATHIEU Julien, licence n° 718300243**

Licencié à **AS MONTMARTIN EN GRAIGNES**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 2 juillet 2018 pour l'**ES PLAIN**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- la Commission accorde la licence « joueur muté période normale, date d'enregistrement au 2 juillet 2018.

**Joueur Senior MILLENCOURT Morgan, licence n° 2127584225**

**Joueur Senior PETIT Bastien, licence n° 2543054352**

Licencié à **FC ANNEVILLE MANEHOUVILLE CROS**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour **CA LONGUEVILLE**

- Pris connaissance des pièces versées aux dossiers,
- vu les signatures des joueurs apposées sur les demandes, très différentes de celles apparaissant sur les demandes de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance des licences,
- annule les demandes effectuées,
- invite les joueurs à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior Vétéran MONARD Johan, licence n° 710871850**  
Licencié à **US THAON LE FRESNE VALLEE MUE**, saison 2017/2018  
Demande de changement de club le 22 juin 2018 pour **AS PTT CAEN**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
  - considérant la date de fusion du club quitté au 22 juin 2018,
  - considérant les date et heure de la demande de changement de club, antérieures à la fusion du club quitté,
  - vu les dispositions de l'article 117 e) des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,
- La Commission accorde la licence « joueur muté période normale », date d'effet au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

**Joueur Senior ORANGE Jeremy, licence n° 721527086**  
Licencié à **SCU DOUVE DIVETTE**, saison 2017/2018  
Demande de changement de club le 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour **US OUEST COTENTIN**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
  - vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
  - vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,
- La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior PANCHOUT Gauthier, licence n° 2543695847**  
Licencié à **C.S. DE GRAVENCHON**, saison 2017/2018  
Demande de changement de club, le 30 juin 2018, pour **U.S. LILLEBONNAISE**

- Reprenant le dossier,
  - pris connaissance de la nouvelle demande au 11 juillet 2018, et des nouvelles pièces versées au dossier,
  - constatant que l'authenticité de la signature reste hypothétique,
- La Commission diffère sa décision jusqu'à audition du joueur et du responsable concerné du club demandeur lors de sa réunion prochaine du 2 août 2018.

**Joueur Senior POMAAH Gideon, licence n° 2545646002**  
Licencié à **LES MUREAUX OFC**, saison 2017/2018  
Demande de changement de club le 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour **SPN VERNON**

- Pris connaissance des pièces versée au dossier,
  - vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
  - vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,
- La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

M. Jean-François MERIEUX n'a pas participé à l'examen ni à la décision pour ce dossier.

**Joueur Senior POMMIER Fabien, licence n° 741512229**

Licencié à **US MORTAINAISE**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 4 juillet 2018 pour **AS SAINT OVIN**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Vétérain RIDEL Richard, licence n° 2127557282**

Demande de renouvellement le 4 juillet 2018 pour **AS DES MATINAUX LE VAUDREUIL**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior ROULAND Thibault, licence n° 2543271174**

Licencié à **US VASTEVILLE ACQUEVILLE**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour **US OUEST COTENTIN**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior SAMSON Corentin, licence n° 701517507**

Licencié à **FC LOUVIGNY**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 9 juillet 2018 pour **HASTINGS FC DE ROTS**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior SAUSSAYE Christopher, licence n° 751513253**

Licencié à **AF VIROIS**, saison 2017/2018

Demande de changement de club, le 30 juin 2018, **CA LISIEUX F. PAYS D'AUGE**

- Reprenant le dossier,
  - considérant les informations nouvelles et justifications produites,
- La Commission accorde la licence « joueur muté période normale », date d'enregistrement au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

**Joueur Senior SENECAUX Marc, licence n° 2127599000**

Licencié à **ES ARQUES LA BATAILLE**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour **CA LONGUEVILLE**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
  - vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
  - vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,
- La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior SIRUGUE Sébastien, licence n° 771516932**

Licencié à **MALADREDIE OS**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour **AF VIROIS**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier, y compris le mail de ce jour,
  - vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
  - vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,
- La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior SOMMEZ Onur, licence n° 741513553**

Licencié à **A. LES LEOPARDS DE SAINT GEORGES**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 30 juin 2018, pour **U.S. FLERIENNE**

- Reprenant le dossier,
  - pris connaissance de la nouvelle demande au 15 juillet 2018, et des nouvelles pièces versées au dossier,
  - constatant que l'authenticité de la signature reste hypothétique,
- La Commission diffère sa décision jusqu'à audition du joueur et du responsable concerné du club demandeur lors de sa réunion prochaine du 7 août 2018.

**Joueur Senior SOULAT Benjamin, licence n° 701514014**

Licencié à **VEDETTE DE BOISTHOREL**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 12 juillet 2018 pour **AS VALBURGEOISE**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur Senior SY ABDOULAZIZ, licence n° 2127520740**

Licencié 2017/2018 et 2018/2019 Libre Senior **CS GRAVENCHON**

Demande de nouvelle licence Senior Foot Entreprise (double licence) le 3 juillet 2018 pour **US TCA ROUEN**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande 2018/2019.

**Joueur U14 TUFFIER Timothée, licence n° 2546037835**

Licencié à US LYROISE, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 4 juillet 2018 pour EVREUX FC 27

- Pris connaissance des pièces versées aux dossiers,
  - considérant la date de fusion du club quitté au 6 juin 2018,
  - considérant la date de la demande de changement de club, postérieure de plus de 21 jours à la date de fusion du club quitté,
  - vu les dispositions de l'article 117 e) des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,
- La Commission accorde la licence « joueur muté période normale », date d'effet au 4 juillet 2018.

**Joueur U18 VASSAL Théo, licence n° 2544553181**

Licencié à **FOOTBALL ATHLETIC CLUB**, saison 2017-2018

Demande de changement de club, le 20 juin 2018, pour **ROMILLY PONT SAINT PIERRE FC**

Opposition du club quitté le 24 juin 2018.

- Reprenant le dossier,
  - pris connaissance de la nouvelle pièce versée au dossier,
- La Commission diffère sa décision jusqu'à audition du joueur et des responsables des clubs concernés lors de sa réunion du 2 août 2018.

**Joueur Senior Vétérans VEIGA DIAS COELHO Jonathan, licence n° 2127525261**

Licencié à **CO CLEON**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour **CMS OISSEL**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
- vu la signature du joueur apposée sur la demande, très différente de celle apparaissant sur la demande de licence des 2 saisons précédentes,
- vu les dispositions de l'article 82 des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,

La Commission

- refuse la délivrance de la licence,
- annule la demande effectuée,
- invite le joueur à constituer un nouveau dossier pour formuler une nouvelle demande dont la date d'enregistrement ne saurait être antérieure à la date de la nouvelle demande, sauf à produire une pièce d'identité officielle susceptible de garantir l'authenticité de la signature de la demande.

**Joueur Senior VOISIN Clayton, licence n° 2127421644**

Licencié à **ASC BOURG DUN**, saison 2017/2018

Demande de changement de club le 16 juin 2018 pour **US LUNERAY**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
  - considérant la date de la demande de changement de club,
  - considérant la date de fusion du club quitté au 22 juin 2018, postérieure à la date de la demande de licence,
  - vu les dispositions de l'article 117 e) des Règlements généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.,
- La Commission accorde les licences « joueur muté période normale », date d'effet au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

**Joueur Senior ZWIERNIAK Thomas, licence n° 2127571687**

Licencié à **U.S. GRAVIGNY**, saison 2017/2018 500373

11.07.2018 Demande de changement de club le 3 juillet 2018 pour **C.S. BONNEVILLE**

- Pris connaissance des pièces versées au dossier,
  - constatant la création d'une activité en catégorie Seniors dans le club d'accueil,
  - considérant toutefois le refus de délivrance de son accord par le club quitté,
  - vu les dispositions de l'article 117 d) des Règlements généraux de la F.F.F. & de la L.F.N.,
- La Commission accorde la licence « joueur muté période normale », date d'enregistrement au 3 juillet 2018.

**OPPOSITIONS RECEVABLES**

Prenant connaissance de l'opposition recevable en la forme à l'encontre du joueur, la Commission invite ce dernier à régulariser sa situation auprès du club quitté afin que la commission lui accorde la licence pour le club de son choix.

Le club quitté, dès acquittement de la dette par le joueur, a obligation d'en informer les services de la L.F.N. (levée de l'opposition, ...) sous peine d'amende prévue à l'annexe 5 « Dispositions financières » des Règlements Généraux de la L.F.N.

**U19 ALIX Bryan**

Senior **ATTOUI Grégoire**

Senior **AYDIN Tolga**

U18 **BA Seydou**

Senior **BAHRIA Amine**

U11 **BASSE Lilian**

Senior **BALI Rida**

Senior **BAYRAKTAROGU Emre**

U19 **BENDJEBARA Rihane**

Senior **BERTHON Jonathan**

U16 **BIAMBONGO BATOLA Jenovie**

Senior **BLANQUET Jonathan**

U17 **BONNE Bathias**

Senior **BORDIN Dylan**

Senior U20 **BOUEDO Jonathan**

Senior **BOUKHANFOUR Mokhtar**

Senior **BOUKHANFOUR Zoheir**

Senior **BOUTROY Jeremy**

Senior **BROSSARD Maxime**

U19 **BROXOLLE Valentin**

U14 **BRYEUX Theo**

U12 **BULABA KABONGO Jérémy**

Senior **CATEL CARON Johann**

U18 **CHEMBOU Yves**

U17 **CHEVALIER Nicolas**

U12 **CHUTAUX Andy**

de SC Vallée..... pour US Monchoise  
(uniquement pour le montant dû de la dernière cotisation)

de FC Offranville..... pour ES Janval

de A Caen Sud ..... pour AS Ifs

de CSS Municipaux ..... pour SC de Frileuse

de F Athletic Club ..... pour FC Epegard le Neubourg

de AS Val de Reuil Vaudreuil Pose ..... pour CS Les Andelys

de A Caen Sud ..... pour AS Ifs

de FC du Pays Aiglons..... pour Vedette de Boisthorel

de CMS Oissel..... pour Saint Aubin FC

de Saint Aubin FC ..... pour AS Londaise

de SPN Vernon..... pour F C Rouen 1899

de E Vienne et Saane Longueil ..... pour Neuville A.C.

de O Pavillais..... pour FC Barentin

de F C Gisors VN 27 ..... pour CS Les Andelys

de Inter-Odon FC..... pour ES Val de l'Orne

de Pont Authou F..... pour FC Brionne

de Pont Authou F..... pour FC Brionne

de SC Vallée..... pour AS Treportaise

de JS Douvres la Delivrande..... pour R Saint Germain Courseulles

de AS Ouvillaise ..... pour US Veauvillaise

de ES Tourville ..... pour FC Dieppe

de US Mesnil Esnard Franqueville ..... pour US Quevilly RM

de FC Bonsecours Saint Leger ..... pour O De Darnetal

de Mont Saint Aignan FC ..... pour US Grammont

de O Pavillais..... pour FC Barentin

de US Cote des Isles ..... pour FC Equeurdreville Hainneville

|                                                          |                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Senior <b>CONDE Mamadou</b>                              | de US Semilly Saint André..... pour AGNEAUX FC<br>(uniquement pour le montant dû de la dernière cotisation)                |
| Senior <b>COPLO Xavier</b>                               | de US Envermeu ..... pour ES Tourville                                                                                     |
| U18 <b>CRAQUELIN Nolann</b>                              | de CS Gravenchon ..... pour FC Gruchet le Valasse                                                                          |
| Senior <b>DA FONTE Daniel</b>                            | de Juziers FC ..... pour SPN Vernon                                                                                        |
| Senior <b>DANJOUX Fabien</b>                             | de FC Dieppe ..... pour ES Tourville                                                                                       |
| Senior F <b>DEFHOULLE Mélanie</b>                        | de AS Trouville Deauville ..... pour AS Villers Houlgate Cote Fleurie                                                      |
| Senior <b>DELFOSSE Vincent</b>                           | de FC Gisors VN 27..... pour FC Bezu Bernouville                                                                           |
| U15 <b>DIAGOURAGA Sourakata</b>                          | de FC Eure Madrie Seine..... pour Pacy Menilles RC                                                                         |
| Senior <b>DIAKHITE Moustapha</b>                         | de AS de La Frenaye ..... pour CS Gravenchon                                                                               |
| U18 <b>DIALLO Maliki</b>                                 | de CO Cleon..... pour CMS Oïssel                                                                                           |
| Senior <b>DIARRA Moussa</b>                              | de US Semilly Saint André..... pour U.S Sainte Croix Saint Lô<br>(uniquement pour le montant dû de la dernière cotisation) |
| Senior <b>DIOP Ousmane</b>                               | de SC Quittebeuf ..... pour Louviers FC                                                                                    |
| U19 <b>DOLOUE Lucas</b>                                  | de US Semilly Saint André ..... pour US Sainte Croix de Saint Lô                                                           |
| U16 <b>DONGOPANDJI Cutis</b>                             | de S. Vernolien ..... pour U S Rugles Lyre                                                                                 |
| Senior <b>DORIVAL Romain</b>                             | de FC du Nord Ouest..... pour A. de Malaunay                                                                               |
| Senior <b>DROUET Sébastien</b>                           | de SC Vallée..... pour US Monchoise                                                                                        |
| Senior <b>DUMARTIN Basptiste</b>                         | de A Caen Sud ..... pour AS Ifs                                                                                            |
| Senior <b>DUPONT Maxime</b>                              | de AS Ouvillaise ..... pour O Pavillais                                                                                    |
| Senior <b>DUPONT Romain</b>                              | de Neuville AC..... pour FC Petit Caux                                                                                     |
| Senior <b>DUPUIS RAHMOUNI Sophian</b>                    | de O. Pavillais..... pour A de Malaunay                                                                                    |
| Senior <b>DURAND Gueric</b>                              | de US Gravigny ..... pour ES Damville<br>(uniquement pour le montant dû de la dernière cotisation)                         |
| Senior <b>EDDE Richard</b>                               | de FC Le Trait-Duclair..... pour AS Saint Pierre deVarengeville                                                            |
| Senior <b>ETAME Stéphane</b>                             | de A Caen Sud ..... pour FC Sud Ouest Caen                                                                                 |
| Senior <b>FERMANEL Valentin</b>                          | de Saint Aubin FC..... pour FC Epegard Le Neubourg                                                                         |
| Senior <b>FALL Papa Arona, de AS Saint Cyr Fervaques</b> | de Saint Aubin FC..... pour CS Orbecquois Vesperois<br>(uniquement pour le montant dû de la dernière cotisation)           |
| Senior <b>FOUZARI Anthony</b>                            | de Cingal FC..... pour AS Verson<br>(uniquement pour le montant dû de la dernière cotisation)                              |
| Senior <b>GHARSA Fares</b>                               | de US Lillebonne ..... pour ES du Mont Gaillard                                                                            |
| Senior <b>GIGUEL Enzo</b>                                | de ES Tourville ..... pour FC Rouen 1899                                                                                   |
| Senior Vétéran <b>GLÉS Jean François</b>                 | de FC Bonsecours Saint Leger ..... pour CS Honfleur                                                                        |
| Senior <b>GOCKABA GOCKARD Lylian</b>                     | de Versailles 78 FC..... pour AS Trouville Deauville                                                                       |
| Senior <b>GOGNET Benjamin</b>                            | de OH Tréfileries Neiges ..... pour RC Havrais                                                                             |
| Senior <b>GOGNET Vincent</b>                             | de AS Ourvillaise ..... pour FC Epreville                                                                                  |
| U19 <b>GRANDSIRE Thibault</b>                            | de FC Offranville..... pour FC Dieppe                                                                                      |
| Senior <b>GRENET Yoann</b>                               | de MJ de Trouville Alliquerville ..... pour US Yebleron                                                                    |
| U19 <b>GRILLON Allan</b>                                 | de FC Gisors VN 27..... pour US Etrepagny                                                                                  |
| U16 <b>GUEDIN Erwan</b>                                  | de US Sainte Colombe..... pour US Luneray<br>(uniquement pour le montant dû de la dernière cotisation)                     |
| Senior F <b>GUICHET Marion</b>                           | de Saint Valery ..... pour ES Etoutteville Yvecrique<br>(uniquement pour le montant dû de la dernière cotisation)          |
| Senior F <b>GUICHET Pauline</b>                          | de Yvetot AC ..... pour ES Etoutteville Yvecrique                                                                          |
| U12 <b>HAMMOUDI Rodwan</b>                               | de RC Caudebec ..... pour CMS Oïssel                                                                                       |
| Senior F <b>HAUCHARD Emmanuelle</b>                      | de AS de La Frenaye ..... pour CS de Gravenchon                                                                            |
| Senior <b>HOULLIER Teddy</b>                             | de ESFC Falaise..... pour AS Sarceaux Espoir                                                                               |
| Senior <b>HOUMENOU Idrissa</b>                           | de US Gravigny ..... pour CS Bonneville                                                                                    |
| U15 <b>HOUTI Mathys</b>                                  | de FC Rouen 1899..... pour US Quevilly RM                                                                                  |
| U19 <b>HUBERT Anthony</b>                                | de AS Saint-Elier ..... pour US Moussonvilliers                                                                            |
| Senior <b>IDRISSA Abdalamani</b>                         | de AS Val de Reuil Vaudreuil Pose ..... pour C Andrelle Pitres                                                             |
| U18 <b>ISANGEDIGHI Justice Jerry</b>                     | de Mont Saint Aignan FC..... pour US Grammont                                                                              |
| Senior Vétéran <b>JEAN Cedric</b>                        | de A. Lusitanos Navarre..... pour JS Arnières                                                                              |
| U18 <b>JOAO NINI Giovani</b>                             | de AS Andresienne ..... pour FC Seine-Eure                                                                                 |
| Senior <b>KAMAL Mohammed</b>                             | de ES Normanville ..... pour Saint Sebastien F                                                                             |
| U17 <b>KONTE Mamadou</b>                                 | de ES du Mont Gaillard ..... pour CSS Municipaux Le Havre                                                                  |
| Senior <b>LACHHAB Amine</b>                              | de ASC Jijan Kurdistan ..... pour US TCA Rouen                                                                             |

|                                           |                                                                                                                                     |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Senior <b>LEBRESNE</b> Dorien             | de ESFC Falaise.....pour US Viettoise                                                                                               |
| Senior <b>LEDUC</b> Paul                  | de AS de La Frenaye ..... pour MJ de Trouville Alliquerville F                                                                      |
| Senior <b>LE GOFF</b> Jimmy               | de US Epouville ..... pour US Tilleulaise                                                                                           |
| Senior U20 <b>LEMONNIER</b> Florian       | de CS Gravenchon ..... pour AS Petiville                                                                                            |
| Senior <b>LEPOTIER</b> Manuel             | de AS Jullouville Sartilly ..... pour AS Brecey                                                                                     |
| Senior <b>LEPREVOST</b> Timothé           | de E Vienne et Saane Longueil ..... pour US DOUDEVILLAISE<br>(uniquement pour le montant dû de la dernière cotisationet opposition) |
| Senior <b>LEROUGE</b> Slymane             | de Saint Aubin FC..... pour FC Bonsecours Saint Leger                                                                               |
| Senior <b>LETELLIER</b> Fabrice           | de MJ de Trouville Alliquerville ..... pour US Yebleron                                                                             |
| Senior U20 <b>LETELLIER</b> Kévin         | de US Les Loges ..... pour Maneglise FC                                                                                             |
| Senior <b>LOPES FERREIRA</b> Marc         | de FC Gisors VN 27 ..... pour US Etrepagny                                                                                          |
| Seniors <b>MAITART BAOURO Eros Nelson</b> | de GCO Bihorel ..... pour P QUINCAMPOIX FC                                                                                          |
| U19 <b>MAKOSSO BOKA</b> Chris             | de FC Rouen 1899.....pour FC Saint Etienne du Rouvray                                                                               |
| Senior F <b>MANIEZ</b> Maurane            | de AS de La Frenaye .....pour FC Gruchet Le Valasse                                                                                 |
| U18 <b>MANSOURI</b> Zoubir                | de Saint Aubin FC..... pour CO Cleon                                                                                                |
| Senior <b>MARTIN</b> Clément              | de Maneglise FC..... pour USCap de Caux Criquetot                                                                                   |
| U17 <b>MASIALA NZUNGU</b> Thomy Henry     | de Saint Marcel F..... pour AS Courcelle                                                                                            |
| Senior <b>MFOU'OU MVONDO</b> Alexandre    | de AL Deville Maromme.....pour Mont Saint Aignan F.C.                                                                               |
| Senior Vétéran <b>MOKHTARI</b> Lakhdar    | de AS de La Frenaye ..... pour MJ de Trouville Alliquerville F                                                                      |
| Senior <b>MONNIER</b> Romain              | de US Lillebonne .....pour FC Gruchet Le Valasse                                                                                    |
| Senior <b>MOUKAHAL</b> Ali                | de F C Bonsecours Saint Leger ... pour AS Madrillet Château Blanc                                                                   |
| Senior <b>MOUSSA</b> Harouna              | de A.S. Val De Reuil Vaudreuil Pose.....pour Football Athletic Club                                                                 |
| U13 <b>NDIANOR</b> Samba                  | de Le Havre Caucrauville S.....pour SC de Frilleuse                                                                                 |
| Senior U20 <b>NGUYEN</b> Mathys           | de Saint Ouen l'Aumône .....pour AS Trouville Deauville                                                                             |
| Senior <b>NIANG</b> Tidiane               | de A Caen Sud ..... pour AS Ifs                                                                                                     |
| Senior <b>NOURICHARD</b> Brice            | de US Luneray..... pour US Bacqueville Pierreville                                                                                  |
| Senior <b>OUNOUH</b> Mounji               | de AS de La Frenaye ..... pour AS Petiville                                                                                         |
| U19 <b>PANDA LUVUMBOR</b> Rodney          | de Evreux FC 27 ..... pour US Quevilly RM                                                                                           |
| U19 <b>PATENOTRE</b> Louison              | de AS Ouville.....pour US Veauville                                                                                                 |
| Senior <b>ROOBROUCK</b> Kévin             | de US Greges..... pour FC Offranville<br>(uniquement pour le montant dû de la dernière cotisation)                                  |
| Senior <b>SAID</b> Arcane                 | de FC du Pays Aiglon ..... pour Iton FC                                                                                             |
| Senior <b>SAINT PRIX</b> Fabrice          | de FC Eure Madrie Seine..... pour A S Courcelle                                                                                     |
| Senior <b>SALL</b> Ibrahima               | de OH Trefileries Neiges.....pour SC de Frileuse                                                                                    |
| Senior Vétéran <b>SALL</b> Moussa         | de AC Saint Romain De Colbosc.....pour US Epouville                                                                                 |
| Senior <b>SEWANOU</b> Hyacinthe           | de SC Frileuse pour US de Bolbec                                                                                                    |
| U16 <b>SHENODA</b> Joseph                 | de GCO Bihorel .....pour US Mesnil-Esnard Franqueville                                                                              |
| U11 <b>SLIMANI</b> Elies                  | de RC Port du Havre..... pour CSS Municipaux Le Havre                                                                               |
| U19 F <b>SOUDET</b> Doriane               | de AS de La Frenaye .....pour FC Gruchet Le Valasse                                                                                 |
| U16 <b>SY</b> Abdoul Diallo               | de CSS Municipaux Le Havre ..... pour SC Frileuse                                                                                   |
| Senior <b>TACZANOWSKI</b> Jeremy          | de AS Saint Cyr Fervaques..... pour AS Ouilly Le Vicomte<br>(uniquement pour le montant dû de la dernière cotisation)               |
| U18 <b>TCHILOEMBA</b> Robert              | de Grand-Quevilly FC .....pour AS Val de Reuil Vaudreuil Pose                                                                       |
| U15 <b>TOURE</b> Mahamadou                | de CSS Municipaux Le Havre ..... pour SC Frileuse                                                                                   |
| Senior <b>TRAORE</b> Boubakar Dinho       | de ES de Claville ..... pour SC Breteuil Francheville                                                                               |
| Senior Vétéran <b>TRAVAILLEUR</b> Bruno   | de US Saint Jacques S/Darnetal .....pour Mont Saint Aignan FC                                                                       |
| Senior Vétéran <b>TROUDE</b> Jeremy       | de Isneauville FC .....pour ASP Martainville Epreville                                                                              |
| Senior U20 <b>VERRIER</b> Martin          | de Hastings FC de Rots ..... pour AS Ifs<br>(uniquement pour le montant dû de la dernière cotisation)                               |
| Senior <b>VION</b> Allan                  | de CS Les Andelys ..... pour A S Courcelle                                                                                          |
| Senior <b>VIRAPIN</b> Kenny               | de AL Deville Maromme..... pour AS Madrillet Château Blanc                                                                          |
| U17 <b>VOISIN</b> Enzo                    | de ES Janval ..... pour Neuville AC                                                                                                 |
| Senior <b>WADOU</b> Lamine                | de RC Caudebec ..... pour CMS Oissel                                                                                                |

## **OPPOSITIONS EN INSTANCE DE TRAITEMENT**

Considérant le motif financier de nature imprécise, allégué dans l'opposition, la Commission invite les clubs quittés ci-après à produire pour le 3 août 2018 les natures détaillées et montants distincts des sommes dues en joignant tout document probant attestant de la dette envers le club, autre que la cotisation, qu'aurait contractée le demandeur.

Sans production des informations et/ou justificatifs demandés à l'échéance fixée, la Commission sera fondée à considérer l'opposition non recevable et à délivrer les licences demandées.

### **Joueur Senior U20 AMELOT Adrien, licence n° 2543867124**

Demande de licence le 11 juillet 2018 pour FC PLATEAU DU NEUBOURG

Opposition du club quitté, **FC EPEGARD-LE NEUBOURG**, le 11 juillet 2018.

### **Joueur Senior ANFRAY Jonathan, licence n° 2544559336**

**Joueur Senior BATEL Florian**, licence n° 2117416797

Demandes de licence le 04 juillet 2018 pour **US AUFFAY**

Oppositions du club quitté, **F.C. DE LA BETHUNE**, le 06 juillet 2018

### **Joueur Senior U20 BAGAZA Karl Eloi, licence n° 2545099317**

**Joueur Senior BAGAZA NGONDJO Thibaut**, licence n° 2546484882

Demandes de licence le 12 juillet 2018 pour F.C SEINE-EURE

Oppositions du club quitté, **F.C. EPEGARD-LE NEUBOURG**, le 12 juillet 2018.

### **Joueur Senior CHAFI Anthony, licence n° 2127465008**

Demande de licence le 13 juillet 2018 pour GRAND QUEVILLY F.C.

Opposition du club quitté, **F.C EPEGARD LE NEUBOURG**, le 13 juillet 2018

### **Joueur Vétéran CHOISEAU Cédric, licence n°2544424737**

Demande de licence le 12 juillet 2018 pour NEUVILLE A.C

Opposition du club quitté, **F.C. DE LA BETHUNE**, le 12 juillet 2018

### **Joueur Senior DA COSTA PINTO Paolo, licence n° 2543327925**

**Joueur Senior ENAULT BELHACHE Jeremy**, licence n° 2543071843

Demandes de licence le 05 juillet 2018 pour F.C. SEINE EURE

Oppositions du club quitté, **F.C. EPEGARD LE NEUBOURG**, le 05 juillet 2018

### **Joueur Senior DESERT Dylan, licence n° 771516819**

Demande de licence le 12 juillet 2018 pour U.S CHEUX SAINT MANVIEU NORREY

Opposition du club quitté, **MALADRERIE O.S**, le 13 juillet 2018

### **Joueur Senior FAUVEL Laurent, licence n° 2543372113**

Demande de licence le 14 juillet 2018 pour F.C. FREVILLE BOUVILLE SIVOM

Opposition du club quitté, **F.C BARENTINOIS**, le 14 juillet 2018.

### **Joueur Senior GAUCHE Quentin, licence n°2127569758**

Demande de licence le 14 juillet 2018 pour SAINT SEBASTIEN F.

Opposition du club quitté, **F.C. EZY S/EURE**, le 14 juillet 2018.

### **Joueur U15 HOSSAINY Saad, licence n° 2546092063**

Demande de licence le 02 juillet 2018 pour LOUVIERS F.C

Opposition du club quitté, **A.S VAL DE REUIL VAUDREUIL POSE**, le 06 juillet 2018.

### **Joueur Senior U20 LECANU Eddy, licence n° 2547101617**

Demande de licence le 13 juillet 2018 pour SAINT AUBIN UNITED F.C.

Opposition du club quitté, **F.C. DE LA BETHUNE**, le 14 juillet 2018.

**Joueur Vétéran LEFEBVRE Manuel, licence n° 2127433941**

Demande de licence le 12 juillet 2018 pour SAINT AUBIN UNITED F.C.

Opposition du club quitté, **F.C. DE LA BETHUNE**, le 13 juillet 2018.

**Joueur Senior N'DIAYE Moussa, licence n°2127575935**

Demande de licence le 06 juillet 2018 pour A.S. VAL DE REUIL VAUDREUIL POSE

Opposition du club quitté, **F.C EPEGARD LE NEUBOURG**, le 07 juillet 2018

**Joueur Senior U20 NIAKATE Mady, licence n° 2546191832**

Demande de licence le 03 juillet 2018 pour S.P.N. VERNON

Opposition du club quitté, **PACY MENILLES R.C.**, le 07 juillet 2018.

**Joueur U17 PRUNIER Axel, licence n° 2546141441**

Demande de licence le 13 juillet 2018 pour F.C. BARENTIN

Opposition du club quitté, **O. PAVILLAIS**, le 14 juillet 2018

**Joueur Senior SALL Ismaila, licence n° 2127450463**

Demande de licence le 13 juillet 2018 pour S.C. DE FRILEUSE

Opposition du club quitté, **LE HAVRE F.C. 2012**, le 15 juillet 2018

**Joueur Senior SZYMCZAK, licence n° 2117414672**

Demande de licence le 04 juillet 2018 pour U.S AUFFAY

Opposition du club quitté, **F.C. DE LA BETHUNE**, le 06 juillet 2018

**Joueur Senior YANNGA YANNGA Jean Tino, licence n° 2543644494**

Demande de licence le 11 juillet 2018 pour F.C. TOTES

Opposition du club quitté, **F.C. BARENTIN**, le 12 juillet 2018.

**OPPOSITIONS NON RECEVABLES**

Qualifiant l'opposition « non recevable » parce que non motivée, non justifiée, ou reposant sur un motif non reconnu (*autre que cotisation*), la Commission accorde la licence et invite néanmoins le joueur à régulariser sa situation auprès de son ancien club :

Senior **BANGOURA Abdoulaye**

Senior **BOUAICHA Mountasser**

Senior **BOUIN Julien**

Senior **BOULLAIS Mathieu**

U19 **CAMARA Siaka**

Senior **COTTIN Jean-Pierre**

U18 **COURIOL Kelyane**

U12 **DELARUE Leis**

Senior **GRANDIN Dylan**

U16 **GUILLAUME Gwendal**

U12 **KHAMLICH Nassim**

Senior **LADIRAY Yoann**

Senior Vétéran **LARCHEVEQUE J.Louis**

Senior **METAIRIE Victorien**

Senior **PERCHET Christopher**

Senior **VILLEROY Ludovic**

Senior **YASAR Yilmaz**

de ES Coutance..... pour FC Agon Coutainville

de EB Saint Cyr s/Loire..... pour AL Déville Maromme

de CS de Barfleur ..... pour E de Tocqueville

de US Saint Jacques s/Darnétal..... pour FC de la Varenne

de AS Valburgeoise ..... pour A l'Etoile du Perche

de FC Ezy s/Eure..... pour CS Ivry la Bataille

de O Darnétal ..... pour FC Bonsecours Saint Léger

de Inter Odon FC..... pour LC Bretteville s/Odon

de U Fontainaise..... pour ES du Mont Gaillard

de ASC du Tertre..... pour USCO de Sourdeval

de CO Cléon..... pour CMS Oissel

de Cany FC ..... pour FC Grainville la Teinturiere

de FJEP Vandrimare..... pour Matin Sport

de AS La Baroche..... pour US d'Andaine

de Cany FC ..... pour AS Sassetot Therouldeville

de Saint Sébastien F..... pour CS Bonneville

de Sées FC..... pour US Alençon 61

## **COURRIERS & COURRIELS**

### **Courriel de l'USF FECAMP, relatif au statut du joueur Senior LORCHER Didier**

En l'absence d'élément nouveau, la Commission confirme en tous points sa décision du 3 juillet 2018, publiée à son procès-verbal n° 1.

### **Courriel de l'AS NEGREVILLAISE, relatif à la situation du joueur U19 CAMARA Ladj**

Pris connaissance de la demande du club d'accueil, l'AS NEGREVILLAISE, la Commission accorde la suppression de la demande de licence, non encore validée.

### **Courriel de FC AGON COUTAINVILLE relatif à la situation du joueur Senior U20 BAUDOUIN Hugo**

La Commission invite le joueur et le club de CREANCES SPORT à se concerter pour demander l'annulation de la demande non encore validée.

### **Courriel du FC FLERS relatif à la situation du joueur U18 N'DIAYE Demba**

Sans opposition de la part du club quitté, d'une part, et sans demande d'annulation de la demande par le club d'accueil, le renouvellement de la licence ne pourra s'activer pour le FC FLERS qu'à l'échéance de 30 jours, comptée de la date de la demande où l'annulation automatique de la première demande s'opérera.

### **Courriel du CS CARENTAN relatif au traitement de la demande de licence du joueur Senior Vétéran NDIAYE Massene**

Vu la demande d'annulation formulée par le club d'accueil, la Commission accorde la suppression de la demande de licence, non encore validée.

### **Courriel du CMS OISSEL relatif au traitement de la demande de licence du joueur Senior WADOU Lamine,**

Vu la demande d'annulation formulée par le club d'accueil, la Commission accorde la suppression de la demande de licence, non encore validée, et invite les responsables du CMS OISSEL à plus de rigueur dans la gestion des dossiers de demande de licences du club.

### **Courriel de l'US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE relatif à l'identité d'un joueur.**

Après recherches et enquête, la Commission confirme l'identité du joueur MICHEL Kais, tel qu'elle apparaît dans les fichiers de l'instance.

### **Courriel du HAVRE AC relatif au statut de joueuses Seniors**

Dans le cadre du traitement des licences, et conformément aux dispositions du paragraphe 7, chapitre 4, titre 2 des Règlements généraux de la F.F.F, un certificat international de transfert doit être demandé pour les joueuses THOMAS Martha, CLERVERLY Rhian, HEUCHAN Lois et LEEK Ellie. En la connaissance actuelle des dossiers, ce document ne paraît pas nécessaire pour la délivrance de la licence des 2 autres joueuses.

### **Courriel de VEDETTE DE BOISTHOREL relatif à des difficultés de saisie de demandes de licences.**

Considérant qu'aucun dysfonctionnement n'a été constaté, le jour indiqué, dans l'application Foot 2000/Footclubs, la Commission ne peut accorder dérogation à l'échéance de saisie des demandes de licences permettant l'obtention du statut (joueur muté période normale).

En outre, d'autres demandes émanant du club, émises normalement le 15 juillet 2018 entre 23 heures 30 et 23 heures 59, confirment manifestement un fonctionnement correct de l'application. Dans de telles conditions la Commission ne peut qu'inviter fermement les responsables du club à plus de sincérité dans l'expression de leurs doléances.

\*\*\*\*\*

Plus aucun dossier n'étant à traiter, la séance est levée à 19 heures 30.

\*\*\*\*\*

La prochaine réunion est fixée 24 juillet 2018, à 14 heures 00, au siège de l'Antenne de Caen.

**Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JP Galliot', with a stylized flourish at the end.

**Jean-Pierre GALLIOT**

**Le Secrétaire de séance,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JC Leroy', with a complex, scribbled flourish.

**Jean-Claude LEROY**